



BULLETIN D'ADHESION

VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION VOUS SERA RETOURNE A RECEPTION DE CE BULLETIN DUMENT COMPLETE.

Référence du Voyage : OUZBEKISTAN

Date : DU 21 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2024

Prix par personne (Base double/twin)

TARIF PAR PERSONNE HORS VOLS INTERNATIONAUX

Base 14/15 participants : 3 009 €

Base 12/13 participants : 3 079 €

Base 10/11 participants : 3 179 €

NOM & PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL & VILLE : _____

TELEPHONE : _____ DATE NAISSANCE : _____

MAIL : _____

AEROPORT DE DEPART : PARIS CDG BRUXELLES

LOGEMENT EN CHAMBRE :

- DOUBLE
- TWIN (2 lits séparés) à partager avec : _____
- INDIVIDUELLE **Supplément single : nous consulter**

CONDITIONS DE PAIEMENT – HORS VOL INTERNATIONAL :

1^{er} acompte :

A la signature du présent bulletin d'information, versement d'un acompte de :

CORRESPOND AU VOL INTERNATIONAL

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

2^{ème} acompte au 21 AVRIL 2024 :

800 € - Huit Cents Euros.

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

3^{ème} acompte au 21 MAI 2024 :

800 € - Huit Cents Euros.

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

4^{ème} acompte au 21 JUIN 2024 :

800 € - Huit Cents Euros.

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

Solde au 21 AOUT 2024 :

Il vous sera communiqué suivant le nombre définitif de participants.

- Chèque (libellé à l'ordre d'Evazion) Chèque ANCV
 Carte bleue vad (*contactez l'agence*) Virement bancaire (*contactez l'agence*)

Le prix comprend :

- Les transferts et transports en véhicule aéroport/hébergements – hébergements/aéroport et durant la totalité de votre séjour ;
- Un guide local francophone pendant les transferts, excursions et activités (sauf indication contraire dans le programme) ;
- L'accompagnement et les enseignements de Brigitte et de Dessislava ;
- Les excursions, randonnées et visites mentionnées au programme ;
- L'hébergement en chambre double ou twin en formule petit-déjeuner pour 7 nuits ;
- La pension complète à l'exception du dîner du 13 octobre, et des déjeuners des 18 et 19 octobre.

Le prix ne comprend pas :

- Le pré-acheminement jusqu'à votre aéroport de départ ;
- Votre vol international AR : départ possible de Bruxelles ou de Paris ;
- Le visa ;
- Les repas non mentionnés au programmes ou mentionnés libres ;
- L'assurance multirisque : [nous consulter](#) ;
- Les boissons et pourboires ;
- Le supplément chambre individuelle - dans la limite des disponibilités : nous consulter ;
- Vos dépenses personnelles et toute dépense non mentionnée au programme.

CONDITIONS D'ANNULATION DU SEJOUR

Si l'annulation totale du voyage venait à être notifiée par le client, l'agence serait en droit de percevoir une pénalité ainsi calculée :

- A la signature du contrat jusqu'à 30 jours avant le départ : billet d'avion non remboursable, augmenté des frais d'annulations du billet ;
- Moins de 30 jours avant départ : 100 % de frais.

FORMALITES D'ENTREE ET FORMALITES SANITAIRES AU 27 FEVRIER 2024 :

Pour les ressortissants français, aucun visa n'est exigé pour un séjour d'une durée ne dépassant pas 30 jours, dès lors que le passeport est encore valable pendant trois mois après la date de retour prévue.

Pour tout séjour supérieur à 72 heures, il convient de se faire enregistrer auprès de l'OVIR (le Département des visas et de l'enregistrement). L'enregistrement est effectué soit par l'invitant (pour les visas privés et visas d'affaires), soit, lors d'un séjour dans un hôtel, par l'administration de l'établissement.

L'enregistrement peut être fait en ligne sur le site <http://www.emehmon.uz/>.

Lors du change des devises étrangères dans la monnaie locale (soums), les banques délivrent aux ressortissants étrangers un certificat qui permet l'échange des soums non-utilisés dans tout bureau de change officiel.

L'importation de médicaments est strictement contrôlée. Les médicaments doivent être déclarés en douane et l'original de l'ordonnance doit être présenté. Certains médicaments prescrits en France, tels que certains opioïdes (Tramadol), peuvent être considérés en Ouzbékistan comme des produits stupéfiants. Il convient d'être en mesure de présenter une ordonnance.

SOUSCRIPTION ASSURANCE - ASSURANCE MULTIRISQUE : Oui Non

Si vous êtes détenteur d'une carte GOLD ou VISA PREMIER, dans ce cas vous n'avez pas besoin d'une assurance annulation (sous réserve du paiement d'une partie ou de la totalité du séjour avec votre carte), téléphonez-nous ou passez nous voir à l'agence pour valider.

Fait à _____ le _____

Signature du client
(Contacts Stéphane ou Brigitte)